



**SOCIETE ANONYME DES BAINS DE MER  
ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO  
(S.B.M.)**

Société anonyme monégasque au capital de 18.128.220 euros  
Siège social : Monte-Carlo - Place du Casino, Principauté de Monaco  
R.C.S. Monaco 56 S 523  
Siren : 775 751 878

---

# **Rapport financier semestriel**

**Comptes consolidés au 30 septembre 2009**

---

[www.montecarloresort.com](http://www.montecarloresort.com)

ISIN : MC0000031187

# SOCIETE DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO

## RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2009

### ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE ET FAITS MARQUANTS

Dans un environnement difficile, marqué par la persistance de la crise économique internationale et l'interdiction de fumer introduite dans les établissements monégasques depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008, la Société des Bains de Mer et ses filiales ont réalisé un début d'année en recul sensible par rapport à l'exercice précédent.

Au cumul des six premiers mois de l'exercice en cours, le Chiffre d'Affaires Consolidé du Groupe est ainsi en recul de 9 % pour s'établir à 240,8 millions d'euros. Du fait d'une bonne saison estivale, cette diminution de l'activité est cependant moins importante que ce que laissait entrevoir la baisse de 16 % enregistrée au cours du premier trimestre de l'exercice.

#### Secteur jeux

Avec des recettes de 123,6 millions d'euros contre 129,6 millions d'euros l'année passée, le secteur jeux présente dans ce contexte une bonne résistance de ses activités, la baisse du chiffre d'affaires restant limitée à 5 % par rapport à l'exercice précédent. Alors que le domaine des appareils automatiques reste fortement pénalisé par l'interdiction de fumer dans les établissements, les jeux de table ont bénéficié d'aléas plus favorables que l'exercice passé.

Ainsi, les recettes des **appareils automatiques** s'établissent à 55,0 millions d'euros contre 68,1 millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice précédent, soit une diminution de 19 %, et ce malgré une politique d'investissement dynamique en matière d'équipements, l'introduction régulière de nouveaux jeux proposés à la clientèle et l'ouverture d'une terrasse spécialement dédiée aux fumeurs.

A contrario, le secteur des **jeux de tables** enregistre une progression du chiffre d'affaires de 12 %, à 68,6 millions d'euros au lieu de 61,5 millions d'euros pour l'exercice social précédent, l'essentiel de cette croissance ayant concerné les jeux américains dans l'établissement du Sun Casino.

#### Secteur hôtelier

Comme ce qui est observé dans l'ensemble de l'industrie hôtelière haut de gamme, les établissements hôteliers du Groupe subissent les effets de la conjoncture économique difficile et la moindre fréquentation se traduit par un recul de 15 % du chiffre d'affaires à 107,7 millions d'euros contre 126,6 millions d'euros l'année sociale précédente. La baisse a été toutefois moins marquée au cours du dernier trimestre qu'en tout début d'exercice. Elle affecte cependant l'ensemble des établissements.

Avec un chiffre d'affaires de 40,9 millions d'euros pour les six premiers mois contre 50,3 millions d'euros pour le premier semestre de 2008/2009, l'activité **hébergement** est en baisse de 19 %, tous les établissements constatant une diminution de leurs recettes avec une baisse globale des taux d'occupation.

Le chiffre d'affaires de la **restauration** diminue de 12 % pour s'établir à 52,7 millions d'euros au lieu de 59,7 millions d'euros pour l'exercice précédent, ce résultat s'expliquant principalement par la baisse du nombre de couverts servis conjuguée à une réduction de la dépense moyenne. La réduction du taux de TVA applicable à compter du mois de juillet ne permet pas une amélioration substantielle de la situation.

## COMPTES SEMESTRIELS

Avec un **chiffre d'affaires** consolidé de 240,8 millions d'euros pour les six premiers mois de l'exercice 2009/2010, contre 263,7 millions d'euros pour la même période de l'année sociale précédente, le Groupe parvient à limiter le recul de ses activités dans des conditions de marché particulièrement dégradées. Ainsi, alors que le Groupe avait réalisé au cours du premier trimestre un chiffre d'affaires en baisse de 16 % sur celui de l'exercice précédent, le recul n'est que de 2 % au titre du second trimestre.

Le **résultat opérationnel** consolidé s'établit à 40,3 millions d'euros contre 51,1 millions d'euros pour l'exercice précédent. L'évolution du secteur hôtelier, marqué par une baisse de 9,4 millions d'euros soit 34 % de sa profitabilité, est la plus défavorable. Les activités jeux, pour leur part, enregistrent un recul de leur résultat de 1,9 millions d'euros soit 7 %.

Le **résultat financier** s'établit à - 0,1 millions d'euros contre un profit de 4,3 millions d'euros pour la même période de l'exercice passé, les produits issus des opérations de placement ayant fortement baissé. Cette évolution traduit la baisse de la trésorerie, suite notamment à la prise de participation dans Mangas Gaming. Ainsi, la trésorerie s'élève à 92,5 millions d'euros à fin septembre 2009 contre 196,0 millions d'exercice, et la Capacité d'autofinancement s'est élevée à 62,2 millions d'euros pour les six premiers mois au lieu de 67,4 millions d'euros pour la même période de l'exercice passé.

Enfin, le **résultat net consolidé** – part du groupe s'élève à 40,0 millions d'euros pour les six premiers mois de l'exercice 2009/2010 contre 55,3 millions d'euros à fin septembre 2008, soit une baisse de 30 %.

Compte tenu des travaux d'affectation de la survaleur en cours, la quote-part de résultat consolidé du groupe Mangas Gaming au titre des quatre mois écoulés depuis la date de prise de participation n'a pas été prise en compte au 30 septembre 2009. Le Groupe prévoit, pour l'arrêté des comptes au 31 mars 2010, de finaliser la comptabilité d'acquisition du groupe Mangas Gaming et d'inclure une contribution du groupe Mangas Gaming au compte de résultat consolidé du Groupe.

## PRISE DE PARTICIPATION DANS MANGAS GAMING

La société Mangas Gaming a été créée en 2008 par Financière Lov, holding patrimonial de Stéphane Courbit, pour prendre le contrôle à hauteur de 75 % de la société Betclic, opérateur de paris sportifs et de jeux en ligne présent en Europe.

Dans la perspective de l'évolution de la réglementation et de l'ouverture des marchés français et européens des jeux d'argent en ligne, la Société des Bains de Mer et Financière Lov ont décidé, en novembre 2008, de s'associer sur une base paritaire dans le but de favoriser le développement de Mangas Gaming dans un secteur appelé à une forte croissance. Suivant les termes de ce partenariat, la souscription par la S.B.M. à une augmentation de capital lui permettant de détenir 50 % - à parité avec Financière Lov - de Mangas Gaming, apporte à cette dernière société les fonds nécessaires au financement de l'acquisition d'autres sociétés européennes actives dans ce secteur, tandis que la S.B.M. peut valoriser dans le domaine des jeux en ligne la notoriété et le prestige de la marque Monte-Carlo S.B.M.

Formalisés par la signature le 10 février 2009 d'un ensemble de conventions organisant leur collaboration et la prise de participation du Groupe S.B.M. dans la société Mangas Gaming, ces accords restaient soumis à certaines conditions suspensives, y compris notamment les dispositions usuelles concernant l'accord des autorités réglementaires.

Ces conditions suspensives ont été levées et l'opération de prise de participation est intervenue le 19 mai dernier. Le Groupe S.B.M. a ainsi souscrit à l'augmentation de capital de Mangas Gaming pour un montant de 70 millions d'euros et détient à présent 50 % de cette société.

Les accords prévoient que le Groupe S.B.M. s'est engagé à souscrire en 2012 à une nouvelle augmentation de capital (l'Augmentation de Capital Subséquente) dont le montant sera fonction des performances du Groupe Betclix mesurées en 2011 en termes de chiffre d'affaires (Gross gaming revenue) et de résultat (Ebitda). Le montant de l'Augmentation de Capital Subséquente sera plafonné à 70 millions d'euros, de sorte que le montant total de l'investissement réalisé par la S.B.M. au titre des 50 % souscrit en deux temps dans Mangas Gaming soit compris entre 70 et 140 millions d'euros.

Comme prévu dans ces accords, le Groupe S.B.M. a également mis à disposition de Mangas Gaming un prêt d'un montant maximum de 70 millions d'euros, sous forme d'avances en compte courant ne portant pas intérêt jusqu'au 30 juin 2012. Ce prêt est destiné exclusivement à financer l'acquisition de nouvelles sociétés. Les accords prévoient différentes modalités de remboursement pour cette avance et, notamment, le remboursement par voie de compensation lors de l'Augmentation de Capital Subséquente.

Par ailleurs, Mangas Gaming a réalisé le 19 mai dernier l'acquisition d'un bloc de contrôle de Bet-at-home auprès de ses fondateurs. Bet-at-home, société cotée à Francfort, est un opérateur de paris sportifs et jeux en ligne présent sur les marchés d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Cet accord s'est accompagné d'une offre publique aux actionnaires minoritaires de Bet-at-home et Mangas Gaming détient aujourd'hui près de 50 % de cette société.

Enfin, Mangas a concrétisé le 31 juillet 2009 l'acquisition de la totalité des activités d'Expekt, un des principaux opérateurs de paris sportifs en ligne, présent sur les marchés scandinaves et d'Europe du Nord. Expekt est également un acteur important sur le marché du poker en ligne.

Avec ces acquisitions, Mangas Gaming entre dans le top 5 européen du secteur avec plus de 4 millions de clients et un effectif de près de 500 personnes. Avec une présence dans plus de 25 pays, le nouveau groupe jouit désormais d'une répartition équilibrée de son activité en Europe continentale avec un ancrage local fort et propose des sites disponibles en 24 langues.

## **PERSPECTIVES – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE A VENIR**

Le caractère aléatoire de l'activité des jeux rend difficile l'établissement de prévisions pour la totalité de l'exercice.

La poursuite de la crise économique internationale et l'absence de perspectives d'amélioration significative avant plusieurs mois conduisent à prévoir pour le Groupe un exercice 2009/2010 difficile.

L'estimation des risques et de leurs éventuelles incidences sur la situation financière de la société pour l'exercice 2009/2010 n'a pas changé par rapport à ce qui était décrit dans l'annexe des comptes au 31 mars 2009.

# Comptes consolidés du Groupe

**Bilan consolidé au 30 septembre 2009**

**Compte de résultat consolidé**

**Tableau consolidé des flux de trésorerie**

**Tableau de variation des capitaux propres**

**Notes annexes aux comptes consolidés**

# Bilans consolidés

au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009

en milliers d'euros

<b>ACTIF</b>		30 septembre 2009	31 mars 2009
<b>Goodwill</b>	Note 4		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	Note 4	<b>2 627</b>	<b>2 249</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	Note 5	<b>495 854</b>	<b>488 092</b>
Participations mises en équivalence		138 660	
Actifs financiers disponibles à la vente		87 217	27 080
Autres actifs financiers		72 982	3 328
<b>Actifs financiers non courants</b>	Note 6	<b>298 859</b>	<b>30 407</b>
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>797 340</b>	<b>520 748</b>
Stocks	Note 7	13 350	13 569
Clients	Note 8	28 677	18 051
Autres débiteurs	Note 9	11 561	15 767
Autres actifs financiers	Note 10	58	62
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11	92 552	196 005
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>146 199</b>	<b>243 454</b>
Actifs destinés à être cédés	Note 6		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>943 539</b>	<b>764 202</b>

# Bilans consolidés

au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009

en milliers d'euros

<b>PASSIF</b>		30 septembre 2009	31 mars 2009
Capital		18 128	18 062
Primes d'émission		5 374	5 374
Réserves		540 749	512 223
Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers constatée en capitaux propres		64 280	4 149
Résultat de l'exercice		39 991	40 566
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>		<b>668 522</b>	<b>580 374</b>
Intérêts minoritaires		267	208
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>668 789</b>	<b>580 582</b>
Emprunts et passifs financiers	Note 12	66 235	3 443
Avantages du personnel	Note 13	24 735	24 988
Provisions	Note 14	3 022	1 430
Autres passifs	Note 15	34 281	17 829
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>797 062</b>	<b>628 271</b>
Fournisseurs	Note 16	21 042	27 420
Autres créditeurs	Note 17	113 646	106 167
Provisions	Note 14	5	1 066
Passifs financiers	Note 12	11 783	1 278
Banques	Notes 11 & 12		
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>146 477</b>	<b>135 931</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>943 539</b>	<b>764 202</b>

# Comptes de résultat consolidés

des premiers semestres 2009/2010 et 2008/2009 et de l'exercice 2008/2009

en milliers d'euros

		1er semestre 2009 / 2010	1er semestre 2008 / 2009	2008 / 2009
<b>Produits des activités ordinaires</b>	Note 18	<b>240 824</b>	<b>263 675</b>	<b>400 035</b>
Achats consommés		( 21 765)	( 25 111)	( 39 844)
Autres charges externes		( 52 211)	( 55 624)	( 100 087)
Impôts, taxes et versements assimilés		( 17 003)	( 17 684)	( 29 106)
Charges de personnel	Note 19	( 86 984)	( 90 755)	( 164 393)
Amortissements	Notes 4-5	( 20 194)	( 21 172)	( 41 599)
Autres produits et charges opérationnels	Note 20	( 2 410)	( 2 181)	( 5 991)
<b>Résultat opérationnel</b>	Note 21	<b>40 257</b>	<b>51 148</b>	<b>19 015</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		509	3 397	6 167
Coût de l'endettement financier brut		( 760)	( 106)	( 1 549)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	Note 22	<b>( 252)</b>	<b>3 291</b>	<b>4 619</b>
Autres produits et charges financiers	Note 22	120	1 030	17 019
Charges d'impôt				
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>40 125</b>	<b>55 469</b>	<b>40 653</b>
Part des intérêts minoritaires		( 134)	( 163)	( 87)
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE</b>		<b>39 991</b>	<b>55 307</b>	<b>40 566</b>
<b>Nombre d'actions émises *</b>		<b>18 128 220</b>	<b>1 806 214</b>	<b>18 062 140</b>
<b>Résultat net par action (en euros) *</b>		<b>2,21</b>	<b>30,62</b>	<b>2,25</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euros) *</b>		<b>2,21</b>	<b>30,62</b>	<b>2,25</b>

\* division par dix du nominal des actions le 12 mars 2009

## Etat du résultat global

<b>Résultat net consolidé - part du groupe</b>		<b>39 991</b>	<b>55 307</b>	<b>40 566</b>
Autres éléments du résultat global :				
- Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente (IAS 39)		60 131	( 10 260)	( 99 841)
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<b>100 122</b>	<b>45 047</b>	<b>( 59 276)</b>



# Variation des capitaux propres

en milliers d'euros

	Capital	Primes	Eléments constatés directement en capitaux propres	Réserves et résultats accumulés	Capitaux Propres Groupe	Intérêts minori-taires	Capitaux Propres
<b>31 mars 2006</b>	<b>18 000</b>	<b>5 374</b>	<b>132 055</b>	<b>411 500</b>	<b>566 929</b>	<b>38</b>	<b>566 966</b>
Dividende distribué				(9 583)	(9 583)	(0)	(9 584)
Augmentation de capital	29				29		29
Variation juste valeur des actifs financiers			2 676		2 676		2 676
Résultat de l'exercice				53 568	53 568	2	53 570
<b>31 mars 2007</b>	<b>18 029</b>	<b>5 374</b>	<b>134 731</b>	<b>455 484</b>	<b>613 619</b>	<b>39</b>	<b>613 658</b>
Dividende distribué				(14 163)	(14 163)	(0)	(14 163)
Augmentation de capital	33				33		33
Variation juste valeur des actifs financiers			(30 741)		(30 741)		(30 741)
Résultat de l'exercice				93 483	93 483	83	93 566
<b>31 mars 2008</b>	<b>18 062</b>	<b>5 374</b>	<b>103 990</b>	<b>534 804</b>	<b>662 231</b>	<b>121</b>	<b>662 353</b>
Dividende distribué				(22 581)	(22 581)	(0)	(22 582)
Augmentation de capital							
Variation juste valeur des actifs financiers			(99 841)		(99 841)		(99 841)
Résultat de l'exercice				40 566	40 566	87	40 653
<b>31 mars 2009</b>	<b>18 062</b>	<b>5 374</b>	<b>4 149</b>	<b>552 789</b>	<b>580 374</b>	<b>208</b>	<b>580 582</b>
Dividende distribué				(12 040)	(12 040)	(75)	(12 116)
Augmentation de capital	66				66		66
Variation juste valeur des actifs financiers			60 131		60 131		60 131
Résultat de l'exercice				39 991	39 991	134	40 125
<b>30 septembre 2009</b>	<b>18 128</b>	<b>5 374</b>	<b>64 280</b>	<b>580 739</b>	<b>668 522</b>	<b>267</b>	<b>668 789</b>

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

du premier semestre 2009/2010 et de l'exercice 2008/2009

en milliers d'euros	1er semestre 2009 / 2010	Exercice 2008 / 2009
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net consolidé - part du groupe	39 991	40 566
Part des intérêts minoritaires	134	87
Amortissements	20 194	41 599
Quote part de subvention virée au cpte de résultats	(559)	(1 119)
Variation des provisions	280	(722)
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	278	1 754
Autres charges et produits calculés	2 010	(38)
Plus et moins values de cession	(123)	(14 754)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>62 205</b>	<b>67 374</b>
Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur) et charge d'impôt	(27)	(6 576)
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>62 178</b>	<b>60 797</b>
Impôt versé		
Diminution/(Augmentation) du BFR liée à l'activité	12 954	(11 436)
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE</b>	<b>75 133</b>	<b>49 361</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29 423)	(35 420)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	169	18 814
Incidences des variations de périmètre	(139 999)	0
Variation des prêts et avances consentis	(7 026)	(4 223)
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(176 280)</b>	<b>(20 830)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés	(12 116)	(22 582)
Apports des minoritaires et variations de périmètre	0	0
Augmentation de capital	66	0
Variation des financements stables (dont ligne de crédit)	9 743	235
Intérêts financiers nets reçus (versés)	27	6 576
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(2 280)</b>	<b>(15 771)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>(103 427)</b>	<b>12 760</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>196 005</b>	<b>183 373</b>
Retraitement de juste valeur sur trésorerie	(26)	(128)
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>92 552</b>	<b>196 005</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif	92 552	196 005
Banques - Passif	0	0

# Notes annexes aux comptes consolidés

## NOTE 1 - INFORMATIONS GENERALES

La Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco est une société anonyme de droit monégasque, ayant son siège social Place du Casino à Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

Constituée le 1<sup>er</sup> avril 1863, la société a pour principal objet l'exploitation du privilège des jeux qui lui a été consenti par l'Ordonnance Souveraine du 2 avril 1863. Concédé à l'origine pour une période de cinquante années, ce privilège a été reconduit à plusieurs reprises et sans interruption, la reconduction actuellement en cours venant à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2027, date à laquelle la société prendrait fin, sauf en cas de nouvelle prorogation.

A la suite de l'augmentation de capital autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2008, qui a conduit à l'émission de 66 080 actions nouvelles, le capital social de la Société des Bains de Mer est constitué de 18 128 220 actions d'une valeur nominale de € 1 :

- 12 128 200 actions sont cotées sur le marché Eurolist compartiment B d'Euronext Paris (code Euroclear MC0000031187 - BAIN)
- 6 000 000 actions, appartenant à l'Etat monégasque, sont inaliénables en vertu de la loi monégasque n°807 du 23 juin 1966.

L'Etat monégasque, qui détient 69,2 % du capital social au 30 septembre 2009, est le seul actionnaire déclaré avec une participation supérieure au seuil de 5 %.

Droits de vote (article 30 des statuts) :

L'article 30 des statuts les définit ainsi qu'il suit :

« L'assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire, se compose de tous les propriétaires d'une action dont le transfert aura été effectué à leur profit au moins dix jours avant le jour de l'assemblée.

Nul ne peut prendre part aux délibérations des assemblées générales, s'il n'est pas propriétaire, lui-même, d'une action.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. Les pouvoirs devront être déposés deux jours avant le jour de l'assemblée. Chaque actionnaire assistant à l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions ».

Les comptes intermédiaires complets présentés au titre du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2009/2010 ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la société, à l'occasion de sa réunion des 26 et 27 novembre 2009.

## NOTE 2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 - Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la Société des Bains de Mer et de ses filiales (« le Groupe ») ont été établis conformément aux règles et principes comptables internationaux IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adoptés dans l'Union Européenne.

Les normes et interprétations suivantes sont devenues applicables pour le Groupe au premier semestre de l'exercice 2009/2010 :

- la norme IFRS 8, Segments opérationnels. Cette norme, qui remplace la norme IAS 14, Information sectorielle, traite des informations à fournir au titre des segments opérationnels. L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'impact sur les secteurs opérationnels tels que précédemment définis par le Groupe.

- les amendements relatifs à la norme IAS 1R, Présentation des états financiers. L'application de ces amendements par le Groupe n'a pas eu d'impact significatif sur ses résultats ni sur sa situation financière.

Le Groupe a, de plus, décidé de maintenir les libellés actuels de ses états financiers

- les interprétations IFRIC 13, Programmes de fidélisation clients, IFRIC 14 – IAS 19, Actifs de régime à prestations définies et obligations de financement minimum et IFRIC 16, Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger. Ces interprétations n'ont pas eu d'impact significatif sur les résultats du Groupe ni sur sa situation financière.

Enfin, le Groupe n'est pas concerné par l'amendement à la norme IAS 23 portant sur les coûts d'emprunt, ni par les amendements à la norme IFRS 2, Paiements fondés sur des actions.

#### ◆ Principes de préparation des états financiers

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des instruments financiers dérivés, et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

## 2.2 – Méthode de consolidation

### ◆ 2.2.1. Périmètre et méthode de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la Société des Bains de Mer exerce un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. La participation détenue dans Mangas Gaming est consolidée par mise en équivalence, le contrôle étant conjoint entre les deux partenaires.

Les participations répondant à ce critère, mais dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative, ne sont pas consolidées.

Tel est le cas de la société filiale S.B.M. U.S.A. Incorporated, qui intervient comme simple bureau de représentation aux Etats-Unis, et de la Sarl Café Grand Prix, exploitant du restaurant « La Rascasse » à Monaco, dont l'acquisition a été concrétisée le 21 septembre dernier pour un prix de 1 euro compte tenu d'une situation nette négative de 90 milliers d'euros.

La société Monaco Sports Partenaires, détenue à 40 % n'est pas consolidée car le Groupe n'y exerce pas d'influence notable.

### ◆ 2.2.2. Sociétés consolidées au 30 septembre 2009

<u>NOM</u>	<u>SIEGE SOCIAL</u>	<u>% D'INTERET</u>	<u>METHODE</u>
Société Anonyme Monégasque des Thermes Marins Monte-Carlo (S.T.M.)	2, Avenue de Monte-Carlo MC 98000 – MONACO	96,00 %	Intégration globale
Société Anonyme Monégasque d'Entreprise de Spectacles (S.A.M.E.S)	Les Terrasses du Casino MC 98000 – MONACO	99,20 %	Intégration globale
Société Anonyme Monégasque Générale d'Hôtellerie (SOGETEL)	38, avenue Príncipe Grace MC 98000 – MONACO	97,00 %	Intégration globale
Société Financière et d'Encaissement (S.F.E)	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	97,00 %	Intégration globale
Société Civile Particulière Soleil du Midi	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	100,00 %	Intégration globale
Société Civile Immobilière de l'Hermitage	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	100,00 %	Intégration globale
Monte-Carlo SBM International S.à.r.l.	121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, Luxembourg	100,00 %	Intégration globale
Groupe Mangas Gaming	5 rue Francois 1 <sup>er</sup> 75008 PARIS	50,00 %	Mise en équivalence

### ◆ 2.2.3. Date de clôture

La date de clôture de l'ensemble des filiales est le 31 mars pour l'arrêté annuel et le 30 septembre pour l'arrêté semestriel, à l'exception de la S.C.P. Soleil du Midi, de la S.C.I. de l'Hermitage et des sociétés du groupe Mangas Gaming pour lesquelles l'exercice social correspond à l'année civile.

### ◆ 2.2.4. Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés au bilan et au compte de résultat au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des amortissements et dépréciations, de la valorisation des actifs corporels, incorporels et financiers, des avantages au personnel, des provisions et de certains instruments financiers. L'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels existant à la date de clôture fait également l'objet d'estimations.

### ◆ 2.2.5. Ecart d'acquisition – Goodwills

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des filiales et la quote-part de la juste valeur des actifs nets à la date de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Dans le cas d'une différence négative, celle-ci est portée directement en résultat.

Au regard des dispositions de la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprise", les écarts d'acquisition ne sont plus amortis, mais font l'objet de test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au moins annuellement.

### ◆ 2.2.6. Opérations internes

Les comptes et opérations réciproques entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

Les provisions pour dépréciation se rapportant à des participations ou à des créances détenues sur les sociétés consolidées sont annulées.

### ◆ 2.2.7. Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de présentation des comptes est l'euro et les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Le Groupe réalise la presque totalité de ses opérations en euros.

## 2.3 - Principes comptables

### ◆ 2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût historique.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour les immobilisations à durée d'utilité définie :

- logiciels	amortissement sur 3 à 6 ans
- concessions	durée d'exploitation, complétée par une dépréciation en cas d'évolution défavorable par rapport aux perspectives initiales de rentabilité

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

### ◆ 2.3.2. Immobilisations corporelles

#### a - Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient hors les frais de la main d'œuvre interne engagée dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre des projets de construction. Cependant, conformément à la norme IFRS 1.17, les réévaluations pratiquées antérieurement à la date de transition au référentiel IFRS ont été considérées comme coût présumé à la date de réévaluation, car celle-ci était globalement comparable à sa juste valeur.

Les immobilisations corporelles sont reconnues en utilisant l'approche par composant. Selon celle-ci, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente des autres composants, doit être amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et qu'ils puissent être évalués de façon fiable. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles pour la part encourue au cours de la période de construction.

#### b - Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Conformément à IAS 17 "Contrats de location", les immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminées au commencement du contrat de location.

Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

#### c - Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité suivantes :

- constructions	17 à 50 ans
- installations techniques et matériels	3 à 15 ans
- autres immobilisations	3 à 10 ans

Les biens désignés au paragraphe a - "Régime juridique de certains biens immobiliers" de la note 5 "Immobilisations corporelles" sont normalement amortis sur leur durée d'utilité et non sur la durée de la concession.

### ◆ 2.3.3. Dépréciation des éléments d'actifs

Conformément à la norme IAS 36, lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, et au moins une fois par an, le Groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation ou du groupe

d'actifs auquel elle appartient. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation ou du groupe d'actifs auquel elle appartient.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché.

Une dépréciation de l'immobilisation corporelle ou incorporelle est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'immobilisation est durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

#### ◆ **2.3.4. Actifs financiers disponibles à la vente**

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une composante distincte des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

#### ◆ **2.3.5. Autres actifs financiers**

Les prêts et placements long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

#### ◆ **2.3.6. Actifs et passifs destinés à être cédés**

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Les actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession.

#### ◆ **2.3.7. Stocks**

Les stocks de matières premières pour les restaurants et de fournitures sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient, calculé selon la méthode du prix moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente.

#### ◆ **2.3.8. Créances clients**

Les créances clients sont valorisées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ».

#### ◆ **2.3.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Ces actifs consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché et les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie ».

#### ◆ **2.3.10. Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

#### ◆ **2.3.11. Avantages du personnel**

Les avantages offerts par le Groupe à ses salariés et retraités sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel".

Les paiements aux régimes de prestations à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus.

Les engagements du Groupe en matière de retraites et indemnités assimilées pour les régimes à prestations définies sont comptabilisés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés et retraités, selon la méthode des unités de crédit projetées, et seraient diminués, le cas échéant, de l'évaluation des fonds disponibles.

Ces estimations, effectuées à chaque clôture, tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Des écarts actuariels sont constatés à chaque estimation, qui proviennent des changements d'hypothèses actuarielles et des écarts d'expérience. Ils sont comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée résiduelle moyenne des engagements, sous la rubrique « charges de personnel ».

Sont également comptabilisés sous cette même rubrique de résultat le coût des services rendus et la charge d'intérêt de la période.

#### ◆ 2.3.12. Subventions d'investissement

Les subventions accordées au Groupe pour le financement d'investissements sont classées au passif du bilan sous la rubrique « Autres passifs à caractère non courant ». Elles sont réintégréées en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

#### ◆ 2.3.13. Instruments financiers

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation de cours de change, de taux d'intérêt ou de cours d'actions.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur et toutes les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période au cours de laquelle elles interviennent, et présentées au bilan sous les rubriques « Autres actifs financiers » ou « Passifs financiers » avec une distinction courant / non courant suivant leur échéance.

Les instruments dérivés qui seraient qualifiés d'instruments de couverture au sens comptable sont évalués conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39. La part des variations de valeur des éléments couverts, qui est relative à la couverture de juste valeur, est également comptabilisée en résultat de la période.

La note 24 détaille les instruments financiers utilisés par le Groupe pour assurer la gestion du risque financier au sens de la norme IAS 39.

#### ◆ 2.3.14. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert des risques et avantages ;
- les transactions impliquant des prestations de service sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Pour ce qui concerne le secteur des jeux, le chiffre d'affaires est constitué du montant net des recettes de jeux de tables et des appareils automatiques, augmenté de la recette des cartes d'entrées dans les salons et des commissions de change. Les redevances sur la recette brute des jeux sont inscrites sur la rubrique « Impôts, taxes et versements assimilés ».

Le chiffre d'affaires du secteur hôtelier correspond aux recettes hors taxes et hors service réparti au personnel.

#### ◆ 2.3.15. Impôts différés et régime fiscal

La Société des Bains de Mer réalisant moins de 25 % de son chiffre d'affaires en dehors de la Principauté de Monaco, il n'est pas constaté d'impôt courant sur le résultat à l'exception de celui afférent aux activités exercées sur le territoire français. De ce fait, il n'y a pas d'impôt différé pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

## NOTE 3 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### ▪ Participation dans Wynn Resorts, Limited

Après les cessions de 1.200.000 actions réalisées au cours des exercices passés, qui ont permis de couvrir le montant de l'investissement initial de 38,1 millions d'euros et généré une plus value de 61,7 millions d'euros, la Société des Bains de Mer détient toujours 1.800.000 actions de Wynn Resorts, Limited, équivalente à 1,5 % environ du capital.

Par ailleurs, Wynn Resorts, Limited a annoncé la distribution d'un dividende de 4 dollars par action aux détenteurs d'actions enregistrés à la date du 19 novembre 2009, qui sera mise en paiement le 3 décembre prochain. Cette distribution n'a pas d'incidences comptables dans les états financiers arrêtés au 30 septembre 2009.

### ▪ Prise de participation dans Mangas Gaming

La société Mangas Gaming a été créée en 2008 par Financière Lov, holding patrimonial de Stéphane Courbit, pour prendre le contrôle à hauteur de 75 % de la société Betclac, opérateur de paris sportifs et de jeux en ligne présent en Europe.

Dans la perspective de l'évolution de la réglementation et de l'ouverture des marchés français et européens des jeux d'argent en ligne, la Société des Bains de Mer et Financière Lov ont décidé, en novembre 2008, de s'associer sur une base paritaire dans le but de favoriser le développement de Mangas Gaming dans un secteur appelé à une forte croissance. Suivant les termes de ce partenariat, la souscription par la S.B.M. à une augmentation de capital lui permettant de détenir 50 % - à parité avec Financière Lov - de Mangas

Gaming, apporte à cette dernière société les fonds nécessaires au financement de l'acquisition d'autres sociétés européennes actives dans ce secteur, tandis que la S.B.M. peut valoriser dans le domaine des jeux en ligne la notoriété et le prestige de la marque Monte-Carlo S.B.M.

Formalisés par la signature le 10 février 2009 d'un ensemble de conventions organisant leur collaboration et la prise de participation du Groupe S.B.M. dans la société Mangas Gaming, ces accords restaient soumis à certaines conditions suspensives, y compris notamment les dispositions usuelles concernant l'accord des autorités réglementaires.

Ces conditions suspensives ont été levées et l'opération de prise de participation est intervenue le 19 mai dernier. Le Groupe S.B.M. a ainsi souscrit à l'augmentation de capital de Mangas Gaming pour un montant de 70 millions d'euros et détient à présent 50 % de cette société.

Les accords prévoient que le Groupe S.B.M. s'est engagé à souscrire en 2012 à une nouvelle augmentation de capital (l'Augmentation de Capital Subséquente) en fonction des performances du Groupe Betclix mesurées en 2011 en termes de chiffre d'affaires (Gross gaming revenue) et de résultat (Ebitda). Le montant de l'Augmentation de Capital Subséquente sera plafonné à 70 millions d'euros, de sorte que le montant total de l'investissement réalisé par la S.B.M. au titre des 50 % souscrit en deux temps dans Mangas Gaming soit compris entre 70 et 140 millions d'euros.

Comme prévu dans ces accords, le Groupe S.B.M. a également mis à disposition de Mangas Gaming un prêt d'un montant maximum de 70 millions d'euros, sous forme d'avances en compte courant ne portant pas intérêt jusqu'au 30 juin 2012. Ce prêt est destiné exclusivement à financer l'acquisition de nouvelles sociétés. Les accords prévoient différentes modalités de remboursement pour cette avance et, notamment, le remboursement par voie de compensation lors de l'Augmentation de Capital Subséquente.

Par ailleurs, Mangas Gaming a réalisé le 19 mai dernier l'acquisition d'un bloc de contrôle de Bet-at-home auprès de ses fondateurs. Bet-at-home, société cotée à Francfort, est un opérateur de paris sportifs et jeux en ligne présent sur les marchés d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Cet accord s'est accompagné d'une offre publique aux actionnaires minoritaires de Bet-at-home et Mangas Gaming détient aujourd'hui près de 50 % de cette société.

Enfin, Mangas a concrétisé le 31 juillet 2009 l'acquisition de la totalité des activités d'Expekt, un des principaux opérateurs de paris sportifs en ligne, présent sur les marchés scandinaves et d'Europe du Nord. Expekt est également un acteur important sur le marché du poker en ligne.

Avec ces acquisitions, Mangas Gaming entre dans le top 5 européen du secteur avec plus de 4 millions de clients et un effectif de près de 500 personnes. Avec une présence dans plus de 25 pays, le nouveau groupe jouit désormais d'une répartition équilibrée de son activité en Europe continentale avec un ancrage local fort et propose des sites disponibles en 24 langues.

- Immeuble Belle Epoque

A l'occasion de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société des Bains de Mer du 25 septembre dernier, a été approuvé l'avenant au bail emphytéotique afférent à l'immeuble Belle Epoque, qui, pour la seule partie résidentielle de l'immeuble (deux appartements avec terrasse), étend la durée du bail jusqu'au 30 septembre 2094 avec une promesse unilatérale d'extension pour une durée de onze années expirant le 30 septembre 2105.

Conformément aux dispositions dudit avenant, le Groupe a encaissé au cours du semestre écoulé un premier versement de 20 millions d'euros au titre des indemnités à percevoir. La constatation en résultat des indemnités à percevoir est étalée sur la durée du bail.



# Notes sur le bilan consolidé

## NOTE 4 – GOODWILLS & IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en milliers d'euros	Goodwills	Concessions et droits similaires	Autres	Immobilisations en cours	Total Immobilisations incorporelles
Valeurs brutes au 1 avril 2008	20	23 469	128	95	23 692
Acquisitions		681		1 015	1 695
Cessions / sorties d'actifs		(22)			(22)
<b>Valeurs brutes au 31 mars 2009</b>	<b>20</b>	<b>24 127</b>	<b>128</b>	<b>1 110</b>	<b>25 365</b>
Amort/dépréc. au 1 avril 2008	20	22 192	128		22 320
Dotations aux amortissements / dépr.		819			819
Cessions / sorties d'actifs		(22)			(22)
<b>Amort./dépréc. au 31 mars 2009</b>	<b>20</b>	<b>22 989</b>	<b>128</b>		<b>23 117</b>
<b>VALEURS NETTES 31-3-2009</b>		<b>1 138</b>	<b>0</b>	<b>1 110</b>	<b>2 249</b>
Valeurs brutes au 31 mars 2009	20	24 127	128	1 110	25 365
Acquisitions		176		545	721
Cessions / sorties d'actifs		(2)			(2)
<b>Valeurs brutes au 30 septembre 2009</b>	<b>20</b>	<b>24 301</b>	<b>128</b>	<b>1 655</b>	<b>26 084</b>
Amort/dépréc. au 31 mars 2009	20	22 989	128		23 117
Dotations aux amortissements / dépr.		342			342
Cessions / sorties d'actifs		(2)			(2)
<b>Amort./dépréc. au 30 septembre 2009</b>	<b>20</b>	<b>23 330</b>	<b>128</b>		<b>23 457</b>
<b>VALEURS NETTES 30-9-2009</b>		<b>971</b>	<b>0</b>	<b>1 655</b>	<b>2 627</b>

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres de filiales et la quote-part de la juste valeur des actifs nets des dites filiales à la date d'acquisition.

Le poste "immobilisations incorporelles" comprend essentiellement :

- l'indemnité d'acquisition des droits aux bénéfices versée à la S.A.M. Loews Hotels Monaco pour 10 671 milliers d'euros, suite à la reprise de la gestion complète de l'établissement du Sun Casino par la Société des Bains de Mer en juillet 1995. Cette indemnité, qui est comptabilisée sous la rubrique "concessions et droits similaires", a été amortie en totalité sur une période courant jusqu'au 30 septembre 2009.
- les logiciels et développements informatiques.

## NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques et matériels	Autres immobilisations	Immobilisations en cours et acomptes	Total
Valeurs brutes au 1er avril 2008	156 984	606 872	172 848	56 925	9 172	1 002 801
Acquisitions	1 477	10 469	4 843	2 522	16 463	35 774
Cessions / sorties d'actifs		(593)	(2 997)	(2 705)		(6 296)
<b>Valeurs brutes au 31 mars 2009</b>	<b>158 461</b>	<b>616 748</b>	<b>174 693</b>	<b>56 741</b>	<b>25 635</b>	<b>1 032 280</b>
Amortissements au 1er avril 2008	38 106	323 232	108 990	39 038		509 366
Dotations aux amortissements		19 980	16 053	4 748		40 781
Cessions / sorties d'actifs		(555)	(2 790)	(2 614)		(5 958)
<b>Amortissements au 31 mars 2009</b>	<b>38 106</b>	<b>342 657</b>	<b>122 253</b>	<b>41 171</b>		<b>544 188</b>
<b>VALEURS NETTES 31-3-2009</b>	<b>120 355</b>	<b>274 091</b>	<b>52 441</b>	<b>15 570</b>	<b>25 635</b>	<b>488 092</b>
Valeurs brutes au 31 mars 2009	158 461	616 748	174 693	56 741	25 635	1 032 280
Acquisitions	8	4 867	6 412	3 238	13 133	27 659
Cessions / sorties d'actifs		(9)	(1 339)	(97)		(1 446)
<b>Valeurs brutes au 30 septembre 2009</b>	<b>158 469</b>	<b>621 607</b>	<b>179 766</b>	<b>59 882</b>	<b>38 769</b>	<b>1 058 493</b>
Amortissements au 31 mars 2009	38 106	342 657	122 253	41 171		544 188
Dotations aux amortissements		10 058	7 385	2 409		19 852
Cessions / sorties d'actifs		(9)	(1 311)	(81)		(1 401)
<b>Amortissements au 30 sept. 2009</b>	<b>38 106</b>	<b>352 707</b>	<b>128 326</b>	<b>43 500</b>		<b>562 639</b>
<b>VALEURS NETTES 30-9-2009</b>	<b>120 363</b>	<b>268 900</b>	<b>51 440</b>	<b>16 383</b>	<b>38 769</b>	<b>495 854</b>

### a - Régime juridique de certains biens immobiliers

La Société des Bains de Mer s'est vu concéder le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges. Ce privilège, concédé à l'origine pour une période de cinquante années à compter du 2 avril 1863, a fait l'objet de plusieurs reconductions, dont l'avant-dernière, intervenue le 17 mars 1987, a prévu certaines dispositions en matière de régime juridique de certains biens ayant un caractère immobilier.

Un nouveau Traité de Concession signé le 21 mars 2003 avec le Gouvernement Princier, renouvelant le privilège des jeux jusqu'au 31 mars 2027, après approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 janvier 2003 et de l'Autorité Concédante le 13 mars 2003, a repris des dispositions similaires, qui sont décrites ci-après.

Le cahier des charges prévoit qu'au terme de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou, en cas de reconductions ultérieures, au terme de la dernière d'entre elles, la Société des Bains de Mer remettra gratuitement à l'Autorité Concédante, le Casino de Monte-Carlo avec ses terrasses et sa Place. Sur la base des actifs immobilisés au 30 septembre 2009, la valeur résiduelle estimative de ces biens à l'échéance de l'actuelle concession serait de l'ordre de 4,6 millions d'euros.

Il précise également qu'à l'échéance de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou d'une reconduction ultérieure, la Société des Bains de Mer s'engage à céder au Gouvernement Princier, à titre onéreux, tel bien inscrit sur la liste ci-après, dont l'Autorité Concédante lui aura demandé la reprise :

- Café de Paris
- Sporting Monte-Carlo
- Hôtel de Paris et jardins
- Hôtel Hermitage.

Au cas où le Gouvernement Princier demanderait une telle reprise, ces biens seraient cédés à leur valeur vénale établie au jour de la demande précitée, le prix de cession étant fixé à dire d'expert en cas de désaccord des parties.

### b - Immobilisations en contrats de location-financement

Les informations relatives aux immobilisations en contrats de location-financement sont présentées en note 30 - Engagements de location.

## NOTE 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

en milliers d'euros	Participations mises en équivalence (1)	Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Prêts à long terme	Autres actifs financiers (3)	Total Actifs financiers non courants
Valeurs brutes au 1er avril 2008		127 953	386	226	128 566
Acquisitions				2 983	2 983
Cessions		(17 308)	(4)	(1)	(17 313)
Reclassements					
Variation de valeur		(82 917)			(82 917)
<b>Valeurs brutes au 31 mars 2009</b>		<b>27 728</b>	<b>382</b>	<b>3 208</b>	<b>31 319</b>
Dépréciations au 1er avril 2008		649	240	61	950
Dotations / reprise de dépréciation			(3)	(35)	(38)
<b>Dépréciations au 31 mars 2009</b>		<b>649</b>	<b>236</b>	<b>26</b>	<b>911</b>
<b>VALEURS NETTES 31-3-2009</b>		<b>27 080</b>	<b>146</b>	<b>3 182</b>	<b>30 407</b>
Valeurs brutes au 31 mars 2009		27 728	382	3 208	31 319
Acquisitions	138 660		22	71 646	71 668
Cessions				(4)	(4)
Reclassements					
Variation de valeur		60 137			60 137
<b>Valeurs brutes au 30 sept. 2009</b>	<b>138 660</b>	<b>87 866</b>	<b>404</b>	<b>74 850</b>	<b>163 120</b>
Dépréciations au 31 mars 2009		649	236	26	911
Dotations / reprise de dépréciation				2 010	2 010
<b>Dépréciations au 30 sept. 2009</b>		<b>649</b>	<b>236</b>	<b>2 036</b>	<b>2 921</b>
<b>VALEURS NETTES 30-9-2009</b>	<b>138 660</b>	<b>87 217</b>	<b>168</b>	<b>72 814</b>	<b>160 199</b>

(1) La rubrique "Participations mises en équivalence" correspond à la participation de 50 % prise dans Mangas Gaming depuis le 19 mai 2009. Cette participation a été inscrite au bilan pour son coût d'acquisition, soit 138 660 milliers d'euros, évalué comme suit :

- souscription augmentation de capital initiale : 69 999 milliers d'euros,
- coût de mise à disposition du compte courant non rémunéré : 5 360 milliers d'euros,
- estimation du complément de prix correspondant à la juste valeur actualisée de l'Augmentation de Capital Subséquente prévue en 2012 : 63 301 milliers d'euros.

La dette correspondant à l'estimation du complément de prix à verser en 2012 est présentée en Dettes rattachées à des participations au sein de la rubrique "Emprunts et passifs financiers".

Compte tenu des travaux d'affectation de la survalueur en cours, la quote-part de résultat consolidé du groupe Mangas Gaming au titre des quatre mois écoulés depuis la date de prise de participation n'a pas été prise en compte au 30 septembre 2009. Le Groupe prévoit, pour l'arrêté des comptes au 31 mars 2010, de finaliser la comptabilité d'acquisition du groupe Mangas Gaming et d'inclure une contribution du groupe Mangas Gaming au compte de résultat consolidé du Groupe.

Au 30 septembre 2009, les principaux agrégats des comptes consolidés du groupe Mangas Gaming établis, suivant les normes comptables françaises (règlement 99-02 du CRC), sont :

- montant des capitaux propres – part du groupe : 91,7 millions d'euros
- total de bilan : 295,7 millions d'euros.

(2) La rubrique "actifs financiers disponibles à la vente" comprend essentiellement :

- la comptabilisation des titres et des créances rattachées de la filiale S.B.M. U.S.A. Incorporated aux Etats-Unis pour une valeur brute de 641 milliers d'euros totalement dépréciée au 30 septembre 2009.
- l'enregistrement des 1.800.000 titres de Wynn Resorts à leur juste valeur soit 87 142 milliers d'euros, le cours de l'action Wynn Resorts, cotée au Nasdaq étant de 70,89 dollars au 30 septembre 2009 alors que le prix d'acquisition unitaire avait été de 15 dollars en juin 2003. Ces 1.800.000 titres représentent 1,5 % environ du capital de Wynn Resorts.

Par ailleurs, les variations de juste valeur au titre de la participation dans Wynn Resorts au cours de la période se sont traduites par la constatation d'une revalorisation directement en capitaux propres pour 60 131 milliers d'euros.

(3) La rubrique "autres actifs financiers" comprend essentiellement :

- la comptabilisation des avances en compte courant consenties à la société Monaco Sports Partenaires pour une valeur brute de 9 940 milliers d'euros, dont 2 000 milliers ont été dépréciés au cours du premier semestre 2009/2010.
- l'enregistrement à sa juste valeur, soit 64 640 milliers d'euros, de l'avance en compte courant de 70 millions d'euros versée à Mangas Gaming en application des accords.

## NOTE 7 – STOCKS

en milliers d'euros	Stocks
Valeur brute au 31 mars 2009	13 705
Dépréciation au 31 mars 2009	136
<b>VALEURS NETTES 31-3-2009</b>	<b>13 569</b>
Valeur brute au 30 septembre 2009	13 472
Dépréciation au 30 septembre 2009	122
<b>VALEURS NETTES 30-09-2009</b>	<b>13 350</b>

Les stocks sont essentiellement constitués de boissons - vins, alcools, etc. - conservées dans les caves des établissements.

## NOTE 8 – CLIENTS

en milliers d'euros	Clients
Valeur brute au 31 mars 2009	55 994
Dépréciation au 31 mars 2009	37 943
<b>VALEURS NETTES 31-3-2009</b>	<b>18 051</b>
Valeur brute au 30 septembre 2009	67 941
Dépréciation au 30 septembre 2009	39 263
<b>VALEURS NETTES 30-09-2009</b>	<b>28 677</b>

Les créances concernent principalement le secteur jeux.

## NOTE 9 – AUTRES DEBITEURS

en milliers d'euros	Avances et acomptes versés	Autres créances d'exploitation (1)	Créances diverses	Charges constatées d'avance	Total
Valeur brute au 31 mars 2009	1 451	4 342	4 264	7 044	17 101
Dépréciation au 31 mars 2009	0	0	1 334	0	1 334
<b>VALEURS NETTES 31-3-2009</b>	<b>1 451</b>	<b>4 342</b>	<b>2 930</b>	<b>7 044</b>	<b>15 767</b>
Valeur brute au 30 septembre 2009	1 307	3 319	2 286	5 990	12 902
Dépréciation au 30 septembre 2009	0	0	1 341	0	1 341
<b>VALEURS NETTES 30-09-2009</b>	<b>1 307</b>	<b>3 319</b>	<b>945</b>	<b>5 990</b>	<b>11 561</b>

(1) comprend notamment les créances sociales et avances au personnel, ainsi que les créances fiscales en matière de TVA.

**NOTE 10 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS**

en milliers d'euros	Prêts	Autres actifs financiers	Juste valeur des instruments dérivés (1)	Total
Valeur brute au 31 mars 2009	132			132
Dépréciation au 31 mars 2009	70			70
<b>VALEURS NETTES 31-3-2009</b>	62			62
Valeur brute au 30 septembre 2009	128			128
Dépréciation au 30 septembre 2009	70			70
<b>VALEURS NETTES 30-09-2009</b>	58			58

(1) correspond à la juste valeur - actif - des instruments dérivés (cf note n°24 Instruments financiers).

**NOTE 11 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 septembre 2009
V.M.P. ET DISPONIBILITES		
Valeurs mobilières de placement (1)	54 155	65 791
Disponibilités à terme et à vue	141 851	26 762
<b>TOTAL ACTIFS DE TRESORERIE</b>	<b>196 005</b>	<b>92 552</b>
Banques créditrices		
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>196 005</b>	<b>92 552</b>
(1) dont gain (perte) de juste valeur	117	91

**NOTE 12 – EMPRUNTS, PASSIFS FINANCIERS ET BANQUES CREDITRICES**

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 septembre 2009
<b>ANALYSE PAR CATEGORIES</b>		
Emprunts auprès des établissements de crédit	198	10 304
Dettes financières liées aux contrats de location-financement	549	400
Dettes rattachées à des participations (1)		63 301
Autres dettes et dépôts	3 362	3 148
Juste valeur des instruments dérivés (2)	612	865
Soldes créditeurs de banque		
<b>TOTAL</b>	<b>4 721</b>	<b>78 018</b>
<b>ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT</b>		
Échéances à moins d'un an	1 278	11 783
Échéances à plus d'un an et moins de cinq ans	3 443	66 235
Échéances à plus de cinq ans		
<b>TOTAL</b>	<b>4 721</b>	<b>78 018</b>

(1) correspond à l'estimation du complément de prix à verser en 2012 au titre de la prise de participation dans Mangas Gaming

(2) cf note n°24 Instruments financiers

Pour assurer son financement, le Groupe dispose d'une ouverture de crédit auprès d'un pool d'établissements financiers. D'une durée de 10 ans et quatre mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2004, cette ouverture de crédit d'un montant maximum en principal de 160 millions d'euros est utilisable sous forme de tirages à taux variable.

Un dispositif de gestion du risque de taux a été souscrit pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005. Ce dispositif est décrit au deuxième paragraphe de la note n°24 Instruments financiers.

L'état des lignes de crédit et découverts confirmés se présente comme suit au 30 septembre 2009 :

en milliers d'euros	Disponibles	Utilisés	Non utilisés
Ouverture de crédit revolving à taux variables	160 000	10 000	150 000
Découverts confirmés	5 000		5 000
<b>TOTAL</b>	<b>165 000</b>	<b>10 000</b>	<b>155 000</b>
<b>ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT</b>			
Échéances à moins d'un an	15 000	10 000	5 000
Échéances de un à cinq ans	110 000		110 000
Échéances à plus de cinq ans	40 000		40 000

### NOTE 13 – AVANTAGES DU PERSONNEL

en milliers d'euros	31 mars 2009	Charge de la période	Versements	Autres variations	30 septembre 2009
Indemnités de départ	9 294	631	(616)		9 310
Engagements de retraite	15 532	335	(593)		15 274
Médailles du travail	161	11	(20)		152
<b>TOTAL</b>	<b>24 988</b>	<b>977</b>	<b>(1 229)</b>		<b>24 735</b>

Le Groupe provisionne suivant les dispositions de la norme IAS 19 (méthode des "unités de crédit projetées") l'ensemble de ses engagements au titre des retraites, indemnités de départ et médailles du travail, déterminés en fonction des conventions et accords collectifs applicables. Ces engagements ne sont pas financés par des actifs de régime.

Les hypothèses actuarielles retenues au 30 septembre 2009 sont :

- âge moyen de départ à la retraite : 62 ans
- taux de revalorisation : salaires 3,0 à 3,50 % suivant les catégories - rentes 2,5 %
- probabilité de présence dans la société au terme : taux de rotation du personnel par statuts
- taux d'actualisation : taux de rendement des obligations privées de première catégorie de même durée que la durée moyenne résiduelle des engagements (4,68 % à 15 ans)
- tables d'espérance de vie : TVTD 88/90 pour les indemnités de départ – TPRV 93 pour les engagements de retraite

L'évolution de l'engagement actuariel se décompose comme suit :

en milliers d'euros	exercice 2008/2009	1er semestre 2009/2010
<b>ENGAGEMENT ACTUARIEL A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>24 992</b>	<b>23 220</b>
Coût des services rendus	541	269
Charge d'intérêt	1 266	644
Pertes / (Gains) actuariels	(1 258)	1 876
Prestations versées	(2 320)	(1 229)
<b>ENGAGEMENT ACTUARIEL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE / SEMESTRE</b>	<b>23 220</b>	<b>24 781</b>
Engagement actuariel à la clôture de l'exercice / du semestre	23 220	24 781
(Pertes) / Gains actuariels non reconnus	1 767	(45)
<b>PROVISION FIGURANT AU BILAN</b>	<b>24 988</b>	<b>24 735</b>

La charge du semestre est constituée des éléments suivants :

en milliers d'euros	exercice 2008/2009	1er semestre 2009/2010
Coût des services rendus	541	269
Charge d'intérêt	1 266	644
Amortissement des Pertes / (Gains) actuariels	(122)	64
<b>CHARGE DU SEMESTRE</b>	<b>1 684</b>	<b>977</b>

## NOTE 14 – PROVISIONS

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 31 mars 2009 et le 30 septembre 2009, est constituée des éléments suivants :

en milliers d'euros	31 mars 2009	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	30 septembre 2009
<b>PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT</b>					
Litiges	950				950
Autres risques	480	36		(231)	285
Charges					
<b>TOTAL</b>	<b>1 430</b>	<b>36</b>		<b>(231)</b>	<b>1 235</b>

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 31 mars 2009 et le 30 septembre 2009, est constituée des éléments suivants :

en milliers d'euros	31 mars 2009	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	30 septembre 2009
<b>PROVISIONS A CARACTERE COURANT</b>					
Litiges	264	646	(18)		892
Autres risques	802	201	(154)	52	901
Charges	0				0
<b>TOTAL</b>	<b>1 066</b>	<b>846</b>	<b>(172)</b>	<b>52</b>	<b>1 793</b>

## NOTE 15 – AUTRES PASSIFS A CARACTERE NON COURANT

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 septembre 2009
Produits constatés d'avance à plus d'un an	5 330	22 310
Subvention d'investissement	12 499	11 971
<b>TOTAL</b>	<b>17 829</b>	<b>34 281</b>

La rubrique "produits constatés d'avance à plus d'un an" est constituée de la part à plus d'un an des loyers, des indemnités de droits au bail et d'autres produits perçus d'avance par le Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation de la Salle Garnier de l'Opéra de Monte-Carlo, achevée en septembre 2005 pour un montant de 26 126 milliers d'euros, le Groupe a perçu du Gouvernement Princier une participation au financement sous forme de subvention d'investissement, pour un montant total de 17 535 milliers d'euros. La réintégration en résultat de cette subvention intervenant au même rythme que l'amortissement pour dépréciation des biens qu'elle sert à financer, un produit de 559 milliers d'euros a été comptabilisé en résultat au cours du premier semestre de l'exercice 2009/2010.

Le solde de la subvention à reprendre au cours des exercices à venir, soit 13 059 milliers d'euros se décompose en :

- 1 087 milliers d'euros à reprendre sur les douze prochains mois, présentés dans la rubrique "Autres créiteurs - compte de régularisation"
- 11 971 milliers d'euros à reprendre au cours des exercices 2010/2011 et suivants (rubrique "Autres passifs à caractère non courant").

## NOTE 16 – FOURNISSEURS

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 septembre 2009
Dettes fournisseurs	16 055	11 631
Factures non parvenues	11 364	9 411
<b>TOTAL</b>	<b>27 420</b>	<b>21 042</b>

## NOTE 17 – AUTRES CREDITEURS

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 septembre 2009
Avances et acomptes reçus	22 999	17 353
Dettes fiscales et sociales	61 612	63 560
Autres dettes d'exploitation	4 042	5 520
Dettes sur immobilisations	6 213	5 169
Autres dettes	5 482	16 609
Comptes de régularisation (1)	5 820	5 436
<b>TOTAL</b>	<b>106 167</b>	<b>113 646</b>

(1) comprend essentiellement les produits constatés d'avance à moins d'un an.



## Notes sur le compte de résultat consolidé

### NOTE 18 – PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITE</b>			
Secteur jeux	210 734	129 607	123 582
Secteur hôtelier	174 870	126 589	107 726
Autres	26 773	14 935	16 800
Cessions internes	(12 343)	(7 455)	(7 284)
<b>TOTAL</b>	<b>400 035</b>	<b>263 675</b>	<b>240 824</b>

### NOTE 19 – CHARGES DE PERSONNEL

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 sept. 2008	30 septembre 2009
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>			
Salaires et traitements	1 111 146	617 755	58 969
Charges sociales et autres charges assimilées	51 563	28 152	27 038
Avantages du personnel (1)	1 684	848	977
<b>TOTAL</b>	<b>1 643 993</b>	<b>90 755</b>	<b>86 984</b>

(1) Indemnités de départ, engagements de retraite, médailles.

### NOTE 20 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 sept. 2008	30 septembre 2009
<b>COUT NET DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT</b>			
Pertes sur créances irrécouvrables	(10 267)	(94)	(6)
Reprises de provisions antérieurement constituées	15 677	877	509
Provisions pour dépréciation de l'exercice / du semestre	(9 938)	(2 613)	(482)
<b>TOTAL COUT NET DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT</b>	<b>(4 527)</b>	<b>(1 830)</b>	<b>21</b>
<b>RESULTAT SUR CESSIONS ET SORTIES D'ACTIFS CORP. &amp; INCORPORELS</b>			
Produits de cession	190	177	169
Valeurs nettes des cessions et sorties d'actifs	(337)	(263)	(45)
<b>RESULTAT SUR SORTIES D'ACTIFS CORPORELS &amp; INCORPORELS</b>	<b>(147)</b>	<b>(86)</b>	<b>123</b>
<b>QUOTE-PART SUBVENTION INVESTISSEMENT INSCRITE EN RESULTAT</b>	<b>1 119</b>	<b>560</b>	<b>559</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>1 821</b>	<b>618</b>	<b>200</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>(4 256)</b>	<b>(1 443)</b>	<b>(3 313)</b>
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS/CHARGES OPERATIONNELS</b>	<b>(5 991)</b>	<b>(2 181)</b>	<b>(2 410)</b>

## NOTE 21 – RESULTAT OPERATIONNEL

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 sept. 2008	30 septembre 2009
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITE</b>			
Secteur jeux	29 911	29 213	27 268
Secteur hôtelier	7 430	27 894	18 468
Autres (dont frais centraux non affectés aux secteurs opérationnels)	(18 325)	(5 959)	(5 479)
<b>TOTAL</b>	<b>19 015</b>	<b>51 148</b>	<b>40 257</b>

La notion de résultat opérationnel par secteurs est déterminée sur la base du chiffre d'affaires du secteur déduction faite des charges et amortissements directement imputables. Les charges communes ne sont pas réparties.

## NOTE 22 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 sept. 2008	30 septembre 2009
Produits perçus	6 296	2 872	535
Variation juste valeur des valeurs mobilières de placement	(128)	525	(26)
<b>TOTAL PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS</b>	<b>6 167</b>	<b>3 397</b>	<b>509</b>
Charges et intérêts versés	281	(22)	(508)
Variation juste valeur des instruments dérivés de taux	(1 830)	(84)	(252)
<b>TOTAL COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>(1 549)</b>	<b>(106)</b>	<b>(760)</b>
Différences de change	(100)	(52)	131
Plus-values de cession actifs financiers disponibles à la vente	14 901		
Dividendes perçus	1 818	1 773	
Variation juste valeur des actifs financiers et dérivés actions	204	(900)	
Autres	196	209	(11)
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS/CHARGES FINANCIERS</b>	<b>17 019</b>	<b>1 030</b>	<b>120</b>

# Autres notes complémentaires aux états financiers consolidés

## NOTE 23 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens des sociétés consolidées s'établissent comme suit :

	exercice 2008/2009	1er semestre 2008/2009	1er semestre 2009/2010
Cadres	516	513	524
Agents de maîtrise	179	179	182
Employés	2 926	3 191	2 973
<b>TOTAL</b>	<b>3 621</b>	<b>3 882</b>	<b>3 679</b>

## NOTE 24 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont comptabilisés dans les rubriques "Autres actifs financiers" et "Autres passifs financiers" avec une distinction courant / non courant suivant leur échéance. Les principes comptables afférents à ces instruments sont décrits en note annexe n° 2.3.13.

### ◆ Instruments de taux

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution attendue de son endettement net, le Groupe a mis en place en décembre 2004 un instrument dérivé de taux structuré, permettant de limiter le coût de sa dette future et les fluctuations provenant de la volatilité des taux d'intérêt.

Cet instrument couvre une période de six années à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005 et plafonne le taux d'intérêt à un maximum de 4,19 %. Le notionnel couvert progresse au cours de la première année, jusqu'à un montant maximum de 117 millions d'euros, pour s'amortir ensuite jusqu'à l'échéance du contrat. Il ne peut être désigné comme instrument de couverture au sens comptable du terme.

### ◆ Instruments sur titres

Enfin, le Groupe avait souhaité couvrir contre le risque de variation du cours de l'action une fraction de sa participation dans la société américaine Wynn Resorts, au moyen des dispositifs suivants :

- souscription en août 2007 d'instruments dérivés du type collar pour une quotité totale de 200 000 actions, qui garantissaient, à l'échéance du contrat en février 2009, un cours compris entre un minimum de 110 \$ et un maximum qui varie entre 133,99 \$ pour une première moitié de la quotité précitée et 135,23 \$ pour l'autre moitié.

Ces instruments ont été dénoués à leur échéance par remise des actions correspondantes. L'opération a permis l'encaissement de 22,0 millions de dollars, soit 17,3 millions d'euros, et a généré une plus value de 14,8 millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2008/2009.

### ◆ Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers souscrits par le Groupe s'établit comme suit :

	31 mars 2009	30 sept. 2008	30 sept. 2009
Instruments de taux	(612)	1 133	(865)
Instruments sur titres		3 870	
<b>TOTAL</b>	<b>(612)</b>	<b>5 003</b>	<b>(865)</b>

## NOTE 25 – INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée par secteur d'activité, et il n'est pas établi de segmentation géographique, le Groupe opérant uniquement en Principauté de Monaco et sur les communes limitrophes du territoire français.

Le Groupe a identifié trois secteurs d'activité :

- le secteur jeux qui regroupe l'exploitation des jeux de table (jeux européens et jeux américains) et des appareils automatiques, au Casino de Monte-Carlo, au Casino du Café de Paris, au Sun Casino, au Sporting d'été sur la presqu'île du Larvotto et, depuis octobre 2005, au Bay Casino. Tous ces établissements sont situés en Principauté de Monaco

- le secteur hôtelier qui comprend l'ensemble des activités d'hébergement et de restauration, les prestations thermales et balnéaires, ainsi que toutes les prestations hôtelières annexes, délivrées dans les établissements suivants : Hôtel de Paris, Hôtel Hermitage, Monte-Carlo Bay Hotel, le Café de Paris, le Sporting d'été, le Sporting d'hiver, les Thermes Marins de Monte-Carlo, le Casino de Monte-Carlo et le Monte-Carlo Beach, tous ces établissements étant situés en Principauté de Monaco à l'exception du dernier, situé en territoire français.

- le secteur Autres activités, qui regroupe notamment les activités locatives (boutiques, espaces de bureaux, résidence hôtelière du Bay) et l'exploitation du drugstore du Café de Paris.

◆ **Produits des activités ordinaires par secteur**

en milliers d'euros		Secteur jeux	Secteur hôtelier	Secteur Autres activités	Total
<b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>					
1er semestre 2008/2009	Produits avant éliminations intra-groupe	129 607	126 589	14 935	271 131
	Opérations intra-groupe		(7 391)	(64)	(7 455)
	Produits des activités ordinaires	129 607	119 197	14 871	263 675
1er semestre 2009/2010	Produits avant éliminations intra-groupe	123 582	107 726	16 800	248 108
	Opérations intra-groupe		(7 262)	(22)	(7 284)
	Produits des activités ordinaires	123 582	100 464	16 778	240 824
variation n/n-1	montant	(6 025)	(18 733)	1 907	(22 851)
variation n/n-1	%	-4,6%	-15,7%	12,8%	-8,7%

◆ **Résultat opérationnel par secteur**

La notion de résultat opérationnel par secteur est déterminée sur la base du chiffre d'affaires du secteur déduction faite des charges opérationnelles courantes directement imputables. Les charges communes ou non directement imputables sont présentées sous la rubrique "Résultats non répartis".

en milliers d'euros		Secteur jeux	Secteur hôtelier	Secteur Autres activités	Résultats non répartis	Total
<b>RESULTAT OPERATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS</b>						
1er semestre 2008/2009		33 775	41 639	9 197	(12 292)	72 319
1er semestre 2009/2010		31 360	31 539	11 424	(13 872)	60 451
variation n/n-1	montant	(2 415)	(10 100)	2 227	(1 579)	(11 868)
<b>AMORTISSEMENTS</b>						
1er semestre 2008/2009		(4 562)	(13 745)	(2 040)	(823)	(21 171)
1er semestre 2009/2010		(4 091)	(13 071)	(2 109)	(922)	(20 195)
variation n/n-1	montant	470	674	(69)	(99)	977
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>						
1er semestre 2008/2009		29 213	27 894	7 157	(13 116)	51 148
1er semestre 2009/2010		27 268	18 468	9 315	(14 794)	40 257
variation n/n-1	montant	(1 945)	(9 426)	2 158	(1 678)	(10 891)

◆ *Immobilisations corporelles & incorporelles par secteur*

en milliers d'euros	Secteur jeux	Secteur hôtelier	Secteur Autres activités	Services communs	Total
<b>IMMOBILISATIONS NETTES CORPORELLES &amp; INCORPORELLES</b>					
au 31 mars 2009	43 949	334 561	97 560	14 270	490 341
au 30 septembre 2009	47 214	334 989	98 927	17 351	498 481
variation 1er semestre 2009/2010	3 264	427	1 367	3 081	8 140
<b>INVESTISSEMENTS</b>					
exercice 2008/2009	6 418	11 537	4 369	823	23 147
1er semestre 2009/2010	7 380	14 045	3 481	3 473	28 379

**NOTE 26 – RESULTAT ET DIVIDENDE PAR ACTIONS**

	31 mars 2009	30 sept. 2008	30 sept. 2009
Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	18 062 140	1 806 214	18 128 220
Résultat net par action (en euros)	2,25	30,62	2,21
Résultat net dilué par action (en euros)	2,25	30,62	2,21

**NOTE 27 – PARTIES LIEES**

Les informations relatives aux parties liées concernent les relations avec l'Etat monégasque, qui détient 69,1 % du capital de la Société des Bains de Mer au 30 septembre 2009, les relations avec des sociétés dont les mandataires sociaux sont administrateurs de la Société des Bains de Mer et les rémunérations des mandataires sociaux et organes de gestion de la dite société.

◆ *Relations avec l'Etat monégasque*

Tel qu'indiqué en note annexe 1 Informations générales, la Société des Bains de Mer s'est vu concéder par l'Etat monégasque le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges.

Ces obligations, contreparties du monopole concédé, sont définies par le contrat de concession et recouvrent notamment les domaines suivants :

- redevance annuelle sur les recettes brutes des jeux, soit 12 717 milliers d'euros pour le premier semestre de l'exercice 2009/2010
- contribution à l'animation artistique et culturelle de la Principauté de Monaco, avec notamment l'apport de son concours financier aux dépenses de la saison lyrique et de ballets, et du Printemps des Arts, représentant une charge de 4 070 milliers d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2009/2010
- participation à l'animation sportive de la Principauté de Monaco, avec l'allocation de budgets à diverses associations sportives, dont l'Association Sportive de Monaco - section football et l'Automobile Club de Monaco, représentant une charge totale de 4 386 milliers d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2009/2010
- domaine immobilier de la Société avec les dispositions décrites dans la note annexe 5 Immobilisations corporelles - paragraphe a - Régime juridique de certains biens immobiliers
- recrutement, formation et promotion de son personnel

◆ *Relations avec des sociétés liées*

Il est entretenu des relations d'affaires courantes avec des sociétés dont les mandataires sociaux sont administrateurs de la Société des Bains de Mer, à savoir la Société Monégasque pour l'Exploitation du Tournoi de Tennis, la Banque J.Safra (Monaco) S.A. et la Compagnie Monégasque de Banque, et avec le cabinet Bredin Prat pour des missions de conseil juridique.

Les transactions entre la société mère, la Société des Bains de Mer, et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation.

## NOTE 28 – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les informations présentées ci-après excluent les engagements de location, qui sont décrits distinctement en note 30.

en milliers d'euros	31 mars 2009	30 septembre 2009
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Avals, cautions et garanties	97	97
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Actions déposées par les Administrateurs	146	146
Avals, cautions et garanties (1)	8 591	3 566
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>		
Commandes fermes d'investissement (2)	30 275	32 556
Autres commandes fermes (3)	7 999	11 811
Ouverture de crédit et découverts autorisés non utilisés	165 000	155 000

(1) les garanties reçues sont constituées principalement des garanties d'achèvement, délivrées par les établissements bancaires dans le cadre des opérations de développement.

(2) est constitué des engagements passés dans le cadre des projets d'investissement.

(3) commandes d'achats de marchandises, matières premières, fournitures et services externes, passées auprès des fournisseurs.

Le Groupe poursuit une relation contractuelle à long terme avec la Société anonyme monégasque Fairmont Monte-Carlo pour la location de la salle de jeux du Sun Casino et la disposition d'un contingent de chambres au sein de l'Hôtel Fairmont.

Ont été consentis par ailleurs des baux emphytéotiques :

Tiers preneurs concernés	début de bail	fin de bail
- Société d'Investissements du Centre Cardio-Thoracique de Monaco après prorogation	31/01/1985	25/02/2043
- Société Civile Immobilière Belle Epoque	30/10/1995	29/10/2035
- Société Port View Limited avec promesse unilatérale d'extension du bail jusqu'au 30/09/2105.	25/04/1996	30/09/2094

Suivant les normes comptables en application, cette note reprend l'ensemble des « actifs et passifs éventuels » du Groupe.

## NOTE 29 – ECHEANCIER DES ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

La nature des principaux engagements ci-dessous est présentée en note 28.

en milliers d'euros	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>PAIEMENTS DÛS PAR PERIODE</b>				
Obligations d'achat irrévocables	44 465	15 450	28 102	913
<b>TOTAL</b>	<b>44 465</b>	<b>15 450</b>	<b>28 102</b>	<b>913</b>

**b) Autres engagements**

en milliers d'euros	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>				
Garanties données	97		97	
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>97</b>		<b>97</b>	
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Garanties reçues	3 712	2 868	616	228
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>3 712</b>	<b>2 868</b>	<b>616</b>	<b>228</b>
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>				
Ouverture de crédit et découverts confirmés non utilisés	155 000	5 000	110 000	40 000
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>155 000</b>	<b>5 000</b>	<b>110 000</b>	<b>40 000</b>

**NOTE 30 – ENGAGEMENTS DE LOCATION**◆ **Immobilisations en contrats de location-financement**

Au 30 septembre 2009, les immobilisations en location-financement retraitées dans le bilan s'élèvent à 377 milliers d'euros en valeurs nettes, contre 522 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent. Il s'agit essentiellement de matériels bureautiques et informatiques.

L'échéancier des paiements actualisés relatifs aux contrats de location financement se présente comme suit au 30 septembre 2009 :

- dettes à moins d'un an	266 milliers d'euros
- dettes à plus d'un an et moins de cinq ans	153 milliers d'euros
- dettes à plus de cinq ans	néant
- total des paiements actualisés	419 milliers d'euros

◆ **Locations simples**

Au 30 septembre 2009, les montants des paiements futurs minimaux actualisés à payer au titre des contrats de location simple sont :

- dettes à moins d'un an	5 581 milliers d'euros
- dettes à plus d'un an et moins de cinq ans	26 627 milliers d'euros
- dettes à plus de cinq ans	40 025 milliers d'euros
- total des paiements actualisés	72 233 milliers d'euros

Ces locations concernent essentiellement du matériel d'exploitation, des logements sociaux, et les engagements à long terme avec la Société anonyme monégasque Fairmont Monte-Carlo pour la location de la salle de jeux du Sun Casino et la disposition d'un contingent de chambres au sein de l'Hôtel Fairmont.

**Deloitte & Associés**

185, avenue Charles De Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

**Louis Viale**

12, avenue de Fontvieille  
98000 Principauté de Monaco

**André Garino**

2, rue de la Lùjerna (Fontvieille)  
98000 Principauté de Monaco

**SOCIETE DES BAINS DE MER  
ET DU CERCLE DES ETRANGERS  
A MONACO**

Société Anonyme

Place du Casino Monte-Carlo  
MC 98000 – Principauté de Monaco

---

**Rapport de l’Auditeur et des Commissaires aux  
Comptes sur l’information financière  
semestrielle 2009**



**Deloitte & Associés**185, avenue Charles De Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine**Louis Viale**12, avenue de Fontvieille  
98000 Principauté de Monaco**André Garino**2, rue de la Lùjerneta (Fontvieille)  
98000 Principauté de Monaco**SOCIETE DES BAINS DE MER ET DU  
CERCLE DES ETRANGERS A MONACO**

Société Anonyme

Place du Casino Monte-Carlo  
MC 98000 – Principauté de Monaco

---

**Rapport de l’Auditeur et des Commissaires aux Comptes  
sur l’information financière semestrielle 2009**

---

Aux Actionnaires,

En application de l’article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, relatifs à la période du 1er avril au 30 septembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d’activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d’Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d’exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **I- Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale 2410 de l'IAASB relative à l'examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur de l'entité. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes internationales d'audit. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 « Référentiel comptable » de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009, des nouvelles normes et interprétations.

## **II- Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Monaco, le 30 novembre 2009

L'Auditeur

Les Commissaires aux Comptes

**Deloitte & Associés**

**Louis VIALE**

**André GARINO**

**Didier NOVELLA**

## **Attestation du responsable du rapport financier semestriel**

" J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice " .

Monaco, le 27 novembre 2009.

Le Président du Conseil d'Administration  
Jean-Luc Biamonti



**SOCIETE DES BAINS DE MER  
ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO**

**[www.montecarloresort.com](http://www.montecarloresort.com)**

ISIN : MC0000031187